

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 20 février 2025, à 18 h 30. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Braind Guérin, Jérôme Petit et Joël Jobin et Madame Lucie Grenier. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2025-0220-050

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. MRC d'Abitibi – Dépôt projet culturel
4. Club de l'Âge d'Or de Barraute Inc. – Appui
5. Journée nationale de promotion de la santé mentale positive - Proclamation
6. Achat d'une rétrocaveuse – Ouverture des soumissions
7. Période de questions
8. Clôture de l'assemblée

2025-0220-051

### **MRC D'ABITIBI – DÉPÔT PROJET CULTUREL**

Attendu que la Municipalité désire déposer un projet au fond culturel auprès de la MRC d'Abitibi ;

Attendu que plusieurs municipalités se sont réunies afin d'offrir un spectacle d'humoriste pour les adultes seulement ;

Attendu que le spectacle aura lieu le 15 mai 2025 au Centre culturel et communautaire de Landrienne avec l'humoriste Mme Jessica Chartrand ;

Attendu qu'une demande de subvention a été rempli auprès du Théâtre des Eskers afin de diminuer la partie monétaire des municipalités ;

Attendu que les municipalités devront déboursier un montant maximal de 350 \$ si la demande est refusée ou 100 \$ si la demande est acceptée ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute désire participer à l'organisation du spectacle d'humoriste qui sera présenté à Landrienne le 15 mai prochain et autorise notre agente de développement local, Mme Joannie Champoux, à déposer ce projet au fond culturel de la MRC d'Abitibi.

2025-0220-052

### **CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BARRAUTE INC. - APPUI**

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'appui du Club de l'Âge d'Or de Barraute pour leur projet « Ensemble pour le bien-être des aînés » ;

Attendu que cet organisme œuvre dans les activités sociales et culturelles pour les personnes du troisième âge de la Municipalité de Barraute ;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appui le Club de l'Âge d'Or de Barraute dans leur projet « Ensemble pour le bien-être des aînés ».

2025-0220-053

### **JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE - PROCLAMATION**

- Considérant que le 31 mars 2022, les élu (es) de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** ;
- Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** » ;
- Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;
- Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;
- Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence, le conseil municipal de Barraute proclame la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

### **ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE – OUVERTURE DES SOUMISSIONS**

La Municipalité de Barraute a demandé des soumissions par appel d'offres public sur le site SEAO portant le numéro 2025-01 : Achat d'une rétrocaveuse neuve année 2023 ou plus récente.

Nous avons reçu trois (3) soumissions qui se détaillent comme suit :

- Toromont CAT : 259 843,50 \$ taxes incluses ;
- Nordmax : 198 111,12 \$ taxes incluses ;
- Brandt : 229 375,13 \$ taxes incluses ;

Les soumissions ont été ouvertes par la directrice générale, Mme Josée Beaugard, devant plusieurs témoins comme par exemple les élus, notre directeur des travaux publics, le représentant de Nordmax et un citoyen de Barraute.

L'adjudication aura lieu lors de notre prochaine assemblée du 10 mars 2025 à partir de 19 heures.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2025-0220-054

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 19 h 00.

---

Mme Josseline Lepage  
Mairesse

---

Mme Josée Beaugard  
Directrice générale